



(51) Classification internationale des brevets :
G01C 15/00 (2006.01) *G01B 11/00* (2006.01)
G01C 15/02 (2006.01) *G06T 7/00* (2006.01)
B25H 7/00 (2006.01) *B23P 19/04* (2006.01)
B63B 9/00 (2006.01)

(21) Numéro de la demande internationale :
PCT/FR2011/050742

(22) Date de dépôt international :
1 avril 2011 (01.04.2011)

(25) Langue de dépôt : français

(26) Langue de publication : français

(30) Données relatives à la priorité :
10 52534 2 avril 2010 (02.04.2010) FR

(71) Déposant (pour tous les États désignés sauf US) : DCNS
[FR/FR]; 40-42 rue du Docteur Finlay, F-75015 Paris
(FR).

(72) Inventeurs; et

(75) Inventeurs/Déposants (pour US seulement) : LE MER,
Erwan [FR/FR]; Saint-Symphorien, F-56690 Nostang
(FR). FRETIGNY, Yves [FR/FR]; 5, Quéhélec, F-56270
Ploemeur (FR). LE SCOLAN, Eric [FR/FR]; 11, rue
Mathurin Meheut, F-56700 Kervignac (FR).

(74) Mandataires : BLOT, Philippe et al.; Cabinet Lavoix, 2,
place d'Estienne d'Orves, F-75009 Paris (FR).

(81) États désignés (sauf indication contraire, pour tout titre
de protection nationale disponible) : AE, AG, AL, AM,
AO, AT, AU, AZ, BA, BB, BG, BH, BR, BW, BY, BZ,
CA, CH, CL, CN, CO, CR, CU, CZ, DE, DK, DM, DO,
DZ, EC, EE, EG, ES, FI, GB, GD, GE, GH, GM, GT,
HN, HR, HU, ID, IL, IN, IS, JP, KE, KG, KM, KN, KP,
KR, KZ, LA, LC, LK, LR, LS, LT, LU, LY, MA, MD,
ME, MG, MK, MN, MW, MX, MY, MZ, NA, NG, NI,
NO, NZ, OM, PE, PG, PH, PL, PT, RO, RS, RU, SC, SD,
SE, SG, SK, SL, SM, ST, SV, SY, TH, TJ, TM, TN, TR,
TT, TZ, UA, UG, US, UZ, VC, VN, ZA, ZM, ZW.

(84) États désignés (sauf indication contraire, pour tout titre
de protection régionale disponible) : ARIPO (BW, GH,
GM, KE, LR, LS, MW, MZ, NA, SD, SL, SZ, TZ, UG,
ZM, ZW), eurasien (AM, AZ, BY, KG, KZ, MD, RU, TJ,
TM), européen (AL, AT, BE, BG, CH, CY, CZ, DE, DK,
EE, ES, FI, FR, GB, GR, HR, HU, IE, IS, IT, LT, LU,
LV, MC, MK, MT, NL, NO, PL, PT, RO, RS, SE, SI, SK,
SM, TR), OAPI (BF, BJ, CF, CG, CI, CM, GA, GN, GQ,
GW, ML, MR, NE, SN, TD, TG).

Publiée :

— avec rapport de recherche internationale (Art. 21(3))

[Suite sur la page suivante]

(54) Title : METHOD AND SYSTEM FOR HELPING TO POSITION A COMPONENT ON A STRUCTURAL ELEMENT

(54) Titre : PROCÉDÉ ET SYSTÈME D'AIDE AU POSITIONNEMENT D'UNE PIÈCE SUR UN ÉLÉMENT DE STRUCTURE.

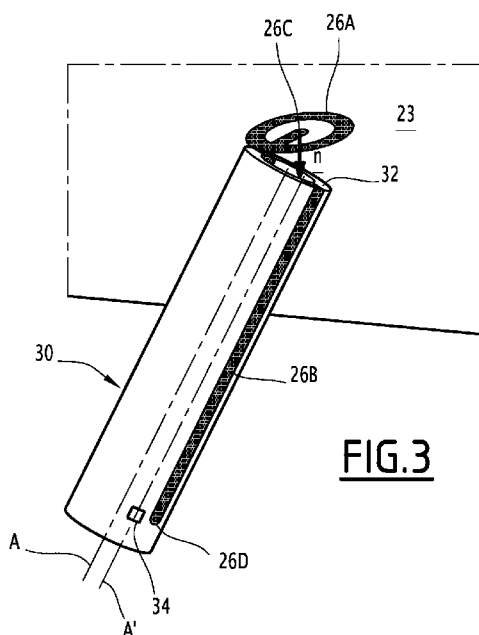


FIG.3

(57) Abstract : The invention relates to a method for helping to position a component (30) on the wall (23) of a structural element, comprising the steps of: - drawing an image to be projected onto the wall, based on a virtual model of the structure and the position of a projector with respect to the structure, the image comprising an outline (26A) delimiting a region for implanting the component on the wall, the latter serving as a projection substrate for the outline, and an additional motif providing information for positioning the component with respect to the direction (n) normal to the wall, the motif corresponding to a predefined set of points on the component, the latter serving as a projection substrate for the motif; projecting the image onto the structural element by means of the projector; placing the base of the component inside the outline projected onto the wall; and, while maintaining contact between the component and the structural element, modifying the position of the component with respect to the direction normal to the wall until the predefined set of points on the component coincides with the motif.

(57) Abrégé :

[Suite sur la page suivante]



-
- avant l'expiration du délai prévu pour la modification des revendications, sera republiée si des modifications sont reçues (règle 48.2.h))

L'invention porte sur un procédé d'aide au positionnement d'une pièce (30) sur la paroi (23) d'un élément de structure, comportant les étapes consistant à : - élaborer une image à projeter sur la paroi, à partir d'une maquette virtuelle de la structure et du positionnement d'un projecteur par rapport à la structure, l'image comportant un contour (26A) délimitant une zone d'implantation de la pièce sur la paroi, celle-ci devant servir de support de projection pour le contour, et un motif additionnel fournissant une information de positionnement de la pièce par rapport à la direction normale (n) à la paroi, le motif correspondant à un ensemble de points prédéfini de la pièce, celle-ci devant servir de support de projection pour le motif; projeter l'image sur l'élément de structure au moyen du projecteur; placer la base de la pièce à l'intérieur du contour projeté sur la paroi; et, tout en conservant un contact entre la pièce et l'élément de structure, modifier le positionnement de la pièce par rapport à la direction normale à la paroi, jusqu'à ce que l'ensemble de points prédéfini de la pièce coïncide avec le motif.